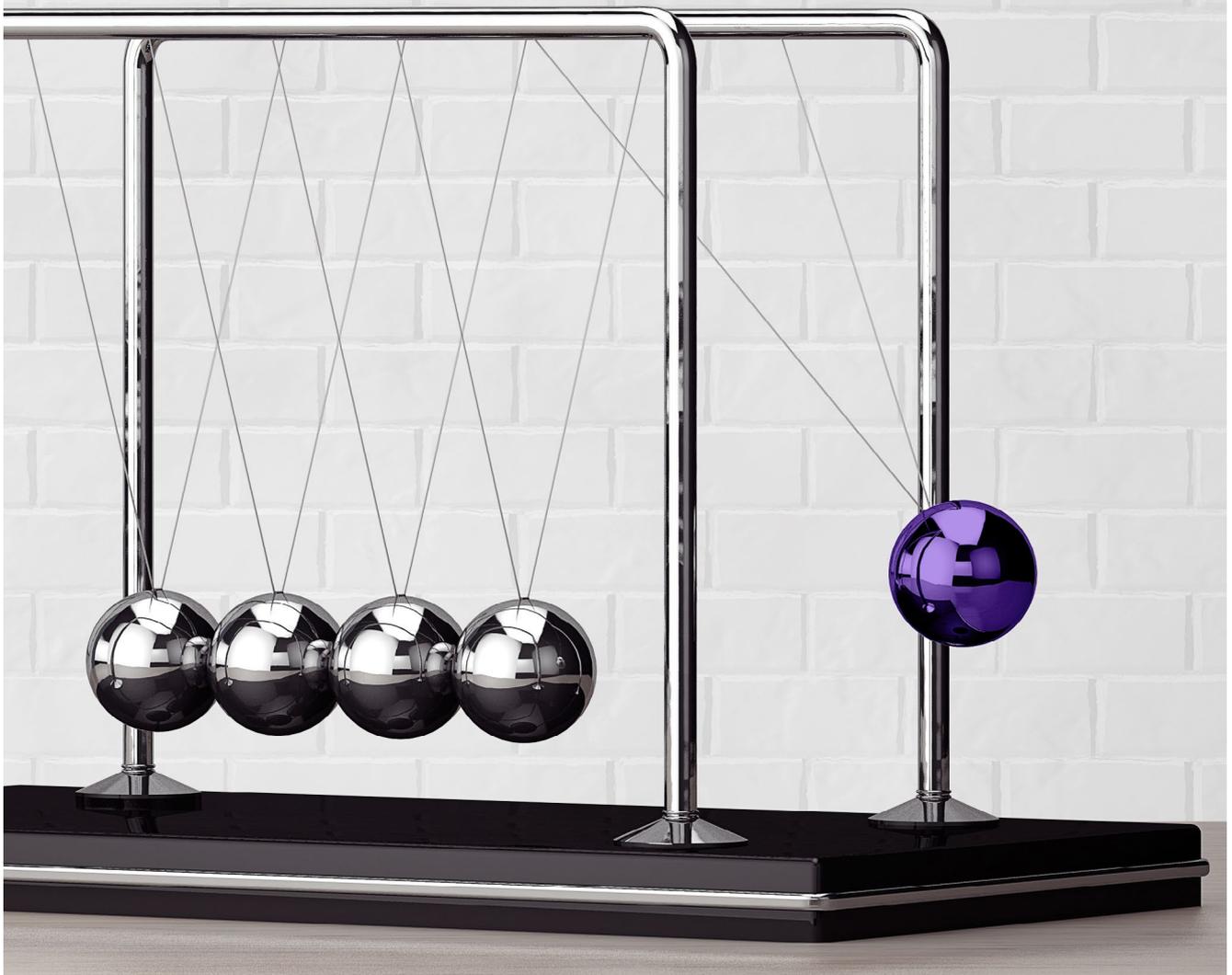


Rapport annuel 2017

Version brève

Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse)



Avant-propos



Chers assurés, Chers bénéficiaires de rente,

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a commencé l'exercice 2017 avec cinq représentants des employés nouvellement élus. L'élection au Conseil de fondation pour le mandat de 2017 à 2020 a connu une forte participation, de nombreux collaborateurs saisissant l'opportunité de désigner leurs favoris. Les nouveaux représentants donnent un aperçu passionnant de leur nouveau rôle – pour en savoir plus, consultez la section «Les nouveaux membres du Conseil de fondation font le bilan».

L'année 2017 a également été positive pour la Caisse de Pension au niveau du bilan comptable, avec une excellente performance de 9,0% (3,7% l'année précédente). Le degré de couverture a progressé de 7,1% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 115,6%.

À première vue, l'année de placement 2017 est considérée comme l'une des années les plus tranquilles de l'histoire pour les actions. En termes absolus, mais aussi en relation avec la volatilité, le rendement des placements en actions s'est avéré exceptionnellement élevé. Les placements à revenu fixe, en revanche, ont enregistré des rendements plus faibles, en raison du niveau toujours bas des taux d'intérêt et de la faiblesse record des rémunérations des risques de crédit. La Caisse de pension poursuit systématiquement son approche d'un portefeuille de base robuste, mettant l'accent sur un rapport de long terme entre le rendement et le risque, en combinaison avec une gestion overlay active, qui lui permet de réagir rapidement aux changements de l'environnement de marché. La compréhension des risques du portefeuille est

assurée par une gestion des risques complète et moderne. Avec des performances respectives de 7,0%, 1,3% et 0,8%, les actions, les placements alternatifs et l'immobilier sont les principaux éléments du portefeuille de base et ont largement contribué au résultat global.

La présente version brève du rapport annuel comprend les principaux faits, chiffres et événements qui ont marqué l'exercice 2017. La version détaillée du rapport annuel est disponible sur le site web de la Caisse de pension sous www.credit-suisse.com/caissedepension.

Avec nos meilleures salutations

CAISSE DE PENSION DU CREDIT SUISSE GROUP
(SUISSE)

La direction:

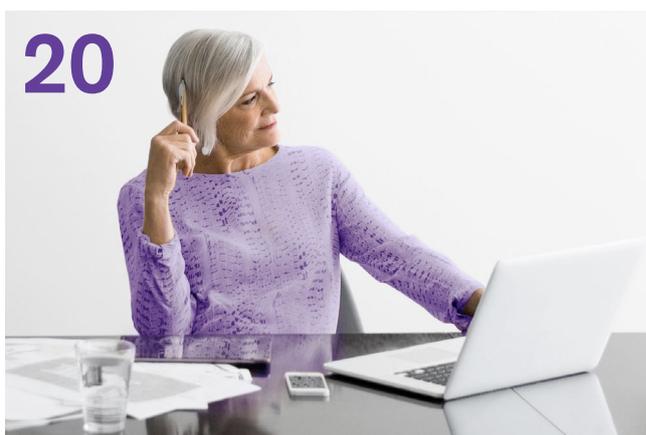
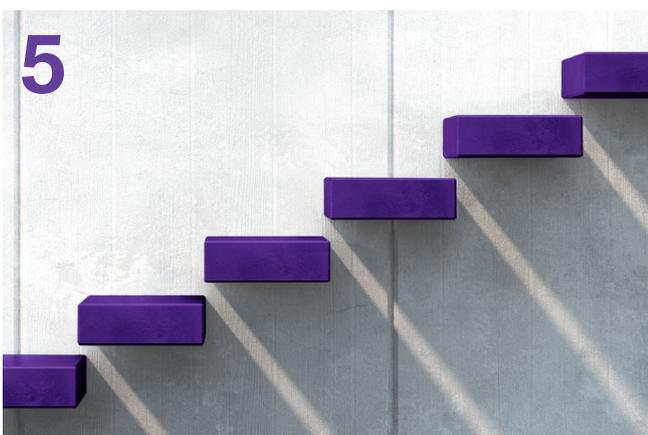
Martin Wagner Gérant

Guido Bächli Responsable des placements

Matthias Hochrein Chief Operating Officer

Roger Nigg Chief Pension Services

Raphael Joos Chief Risk Manager



Sommaire

2 Avant-propos

- 3 Sommaire
- 4 Les principaux chiffres-clés en bref

5 Chiffres-clés

- 6 Rémunération de l'avoir de vieillesse
- 7 Degré de couverture
- 7 Compensation du renchérissement sur les rentes
- 8 Performance
- 9 Placements

10 Effectif des assurés

- 11 Assurés actifs
- 12 Bénéficiaires de rente
- 13 Bénéficiaires de rente selon âge

14 Élection du Conseil de fondation 2016

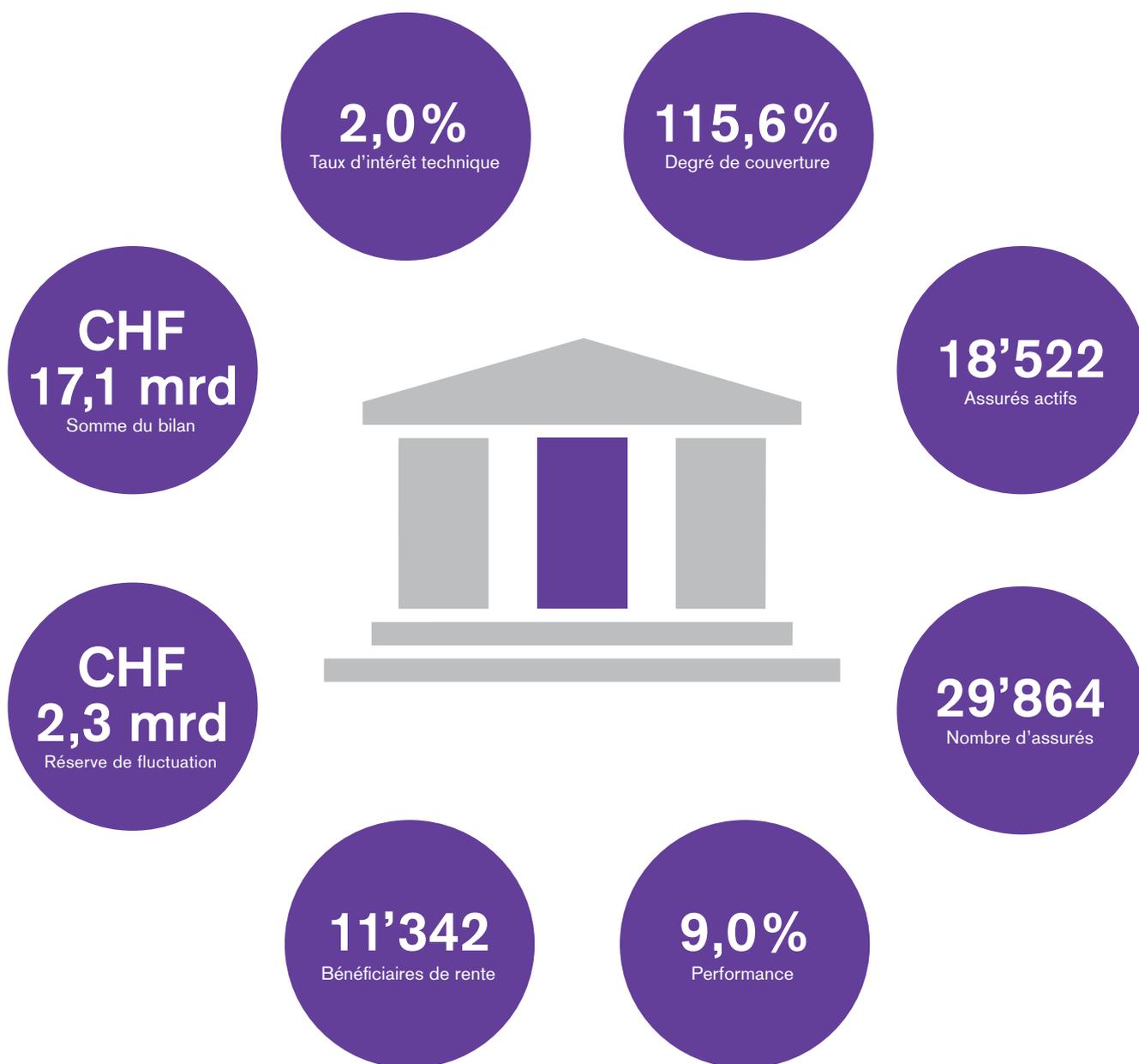
- 15 Les nouveaux membres du Conseil de fondation font le bilan
- 18 Conseil de fondation

20 Bon à savoir

- 21 Informations complémentaires sur l'exercice
- 21 Questions et contact

Les principaux chiffres-clés en bref

Au 31 décembre 2017



Chiffres-clés

Au 31 décembre 2017



Bilan	2017 en millions de CHF	2016 en millions de CHF
Somme du bilan	17'064	16'010
Capital de prévoyance des assurés actifs	6'236	6'177
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	7'932	8'076
Provisions techniques	416	307
Réserve de fluctuation	2'278	1'234

Compte d'exploitation	2017 en millions de CHF	2016 en millions de CHF
Cotisations salariés	206	203
Cotisations employeur	398	398
Rachats	100	114
Produit net des placements de la fortune	1'406	554
Prestation de libre passage en cas de départ	558	461
Rentes de vieillesse versées	418	403
Rentes de conjoint versées	60	59
Rentes d'invalidité versées	22	23

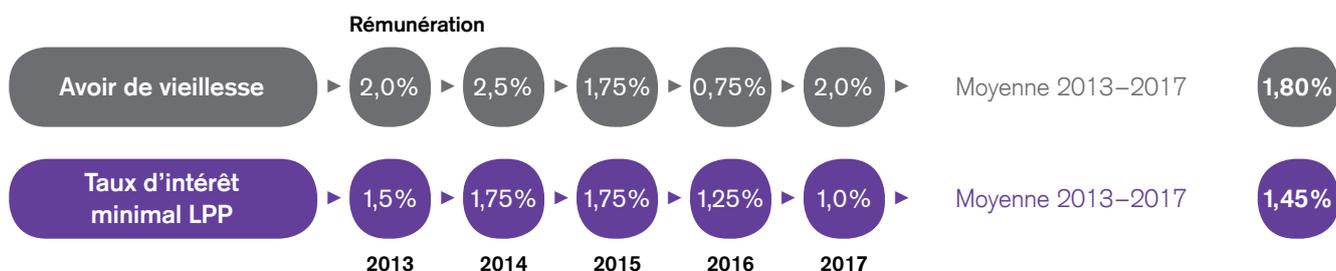
Somme du bilan en hausse grâce à une bonne année de placement

Pour la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse), l'année 2017 a été très satisfaisante. Le résultat net des placements de la fortune a plus que doublé par rapport à l'année dernière et la somme du bilan a augmenté de plus de CHF 1 milliard.

La Caisse de pension a utilisé ces bons résultats de placement pour continuer à augmenter les provisions techniques et la réserve de fluctuation, cette dernière progressant de CHF 1 milliard pour atteindre CHF 2,3 milliards. La réserve de fluctuation est nécessaire pour protéger la Caisse de pension contre les fluctuations des placements; à la fin de l'exercice sous revue, elle était constituée à 98%.

Rémunération de l'avoir de vieillesse

Le Conseil de fondation de la Caisse de pension a approuvé un taux d'intérêt de 2,0% pour la rémunération des avoirs de vieillesse pour l'exercice 2017. Le taux d'intérêt minimal LPP était en revanche de 1,0%.

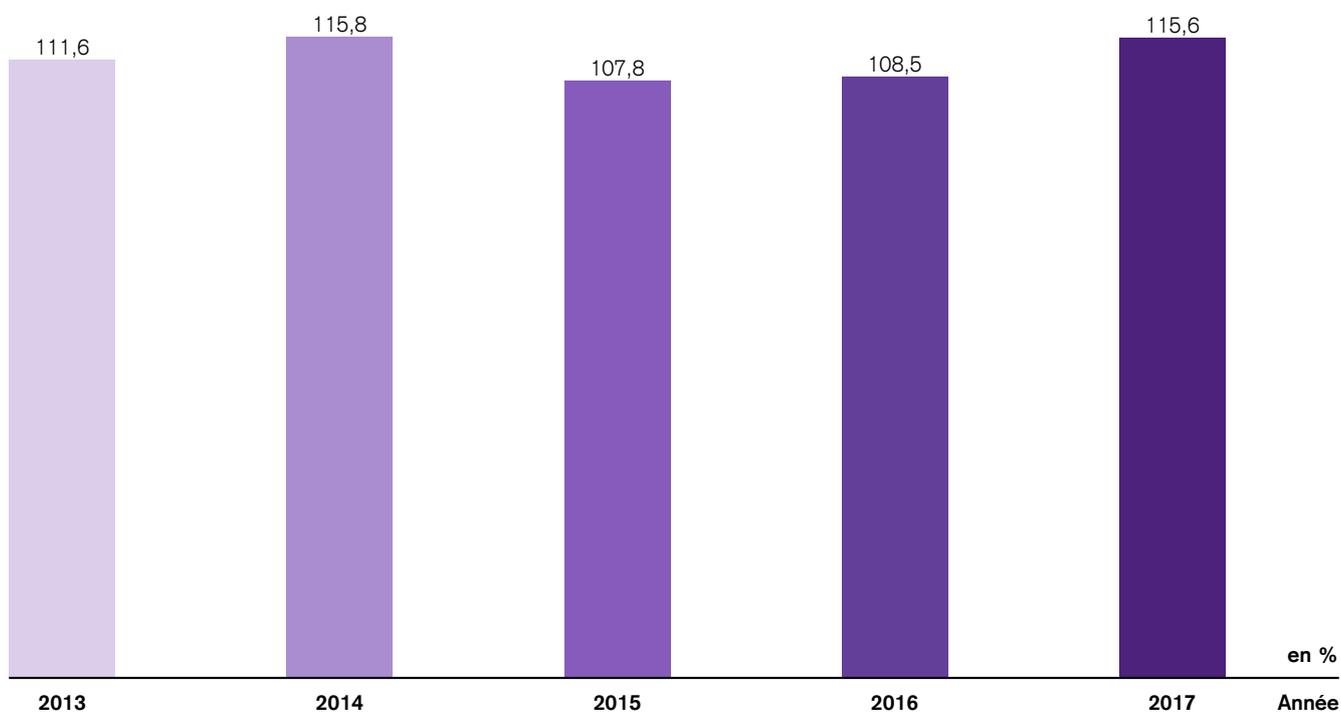


En tant qu'institution de prévoyance enveloppante, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) rémunère au taux d'intérêt défini par le Conseil de fondation l'ensemble de l'avoir de vieillesse, y compris la part dépassant le minimum légal.

Degré de couverture

Nette augmentation du degré de couverture

En comparaison annuelle, le degré de couverture a progressé de 7,1% pour passer à 115,6%.



Le degré de couverture renseigne sur le niveau de couverture des obligations de la Caisse de pension par les valeurs patrimoniales.

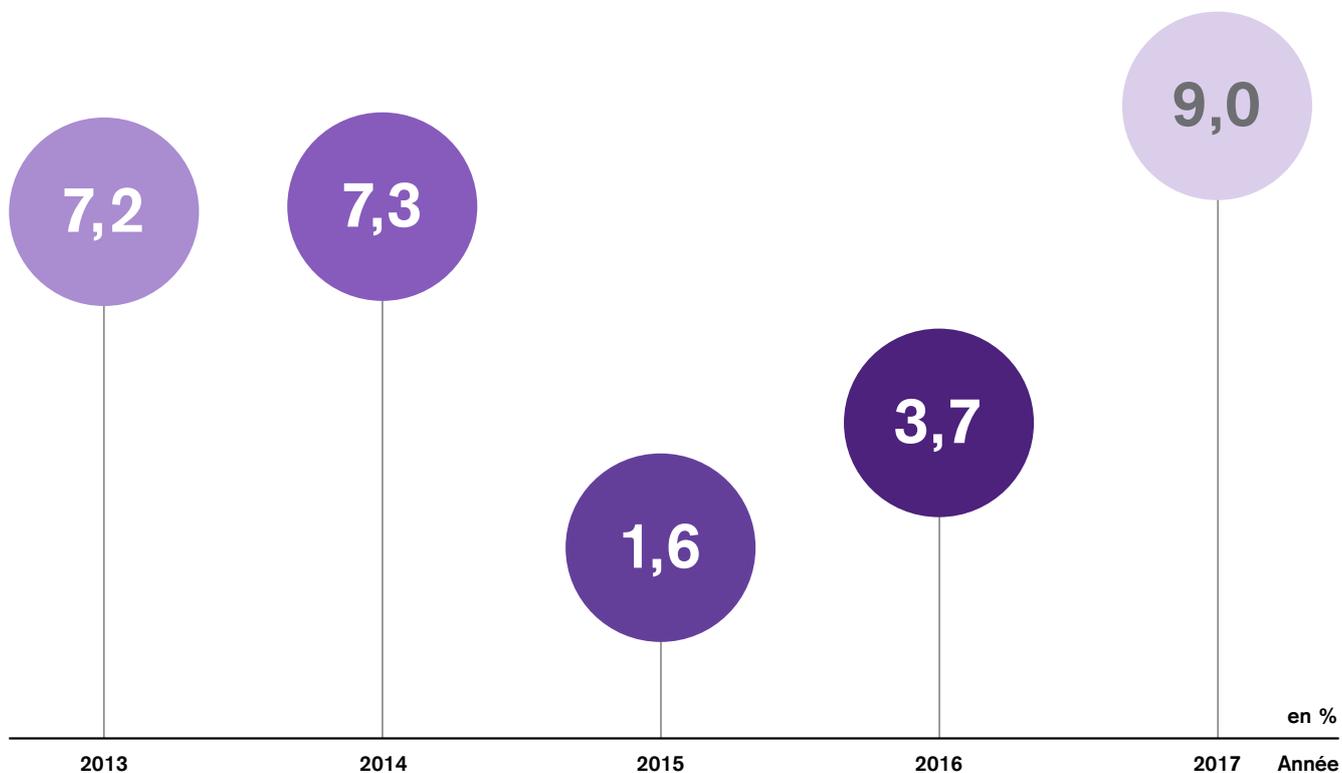
Compensation du renchérissement sur les rentes

Le Conseil de fondation vérifie chaque année la possibilité de compenser, sur une base volontaire, une partie de l'inflation sur les rentes en cours pour les bénéficiaires de rente. Pour cela, il tient compte notamment de la stabilité financière à long terme de la Caisse de pension et de son environnement financier. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a décidé de n'accorder aucune allocation de renchérissement sur les rentes en cours à partir du 1^{er} janvier 2018. La dernière adaptation des rentes a eu lieu le 1^{er} janvier 2007. Depuis lors, le renchérissement cumulé a été de 1,5%.

Performance

2017, une année de placement fructueuse

À fin décembre 2017, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a généré une excellente performance de placement de 9,0% (3,7% l'exercice précédent).

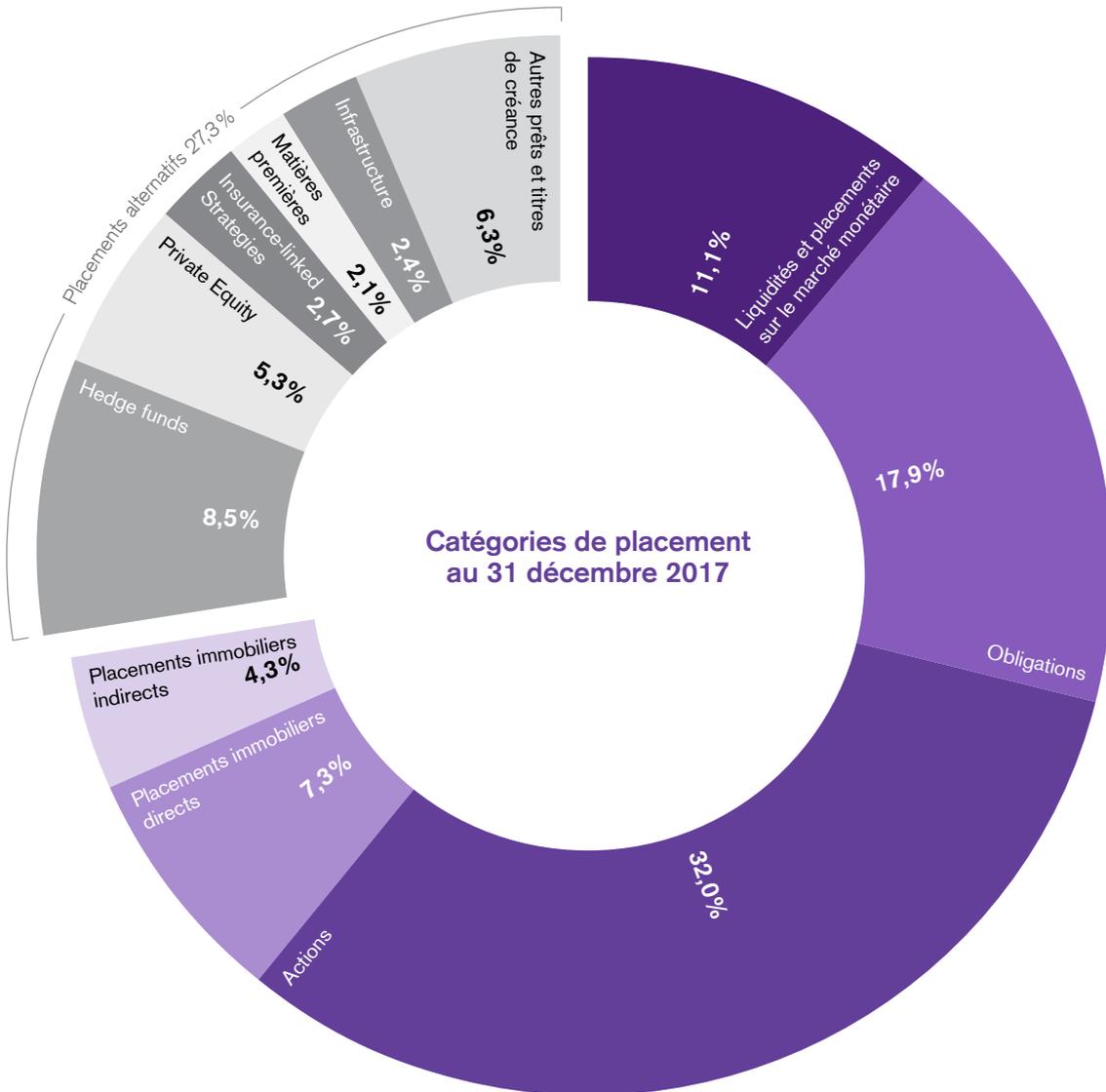


Sur les cinq dernières années, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a enregistré une performance annualisée de 5,7%.

Placements

Portefeuille largement diversifié

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) dispose d'un portefeuille largement diversifié. En outre, les décisions de placement reposent sur le respect d'une stratégie de placement rigoureuse, fondée sur l'étude Asset and Liability Management réalisée en 2017.



La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) organise chaque année une étude détaillée Asset and Liability Management. Celle-ci examine si la fortune de placement et les obligations de prévoyance sont harmonisées à moyen et à long terme. Cette étude constitue la base de la définition de la stratégie de placement, qui tient compte de la capacité et de la disposition à assumer des risques, ainsi que des objectifs de prestations de la Caisse de pension.

Effectif des assurés



Réduction du nombre d'assurés

Le nombre d'assurés actifs, mais aussi celui des bénéficiaires de rente, ont diminué en comparaison annuelle. L'effectif global a baissé de 325 personnes en un an, pour atteindre 29'864 personnes. À fin 2017, la Caisse de pension comptait 18'522 assurés actifs et 11'342 bénéficiaires de rente. La légère

baisse de 65 personnes des bénéficiaires de rente constitue une nouveauté; au cours des dernières années, l'effectif avait en effet augmenté continuellement. La proportion des assurés actifs par rapport aux bénéficiaires reste de 1,6. La part des assurés actifs s'élève à 62% de l'effectif global, celle des bénéficiaires de rente à 38%.



Effectif 2017

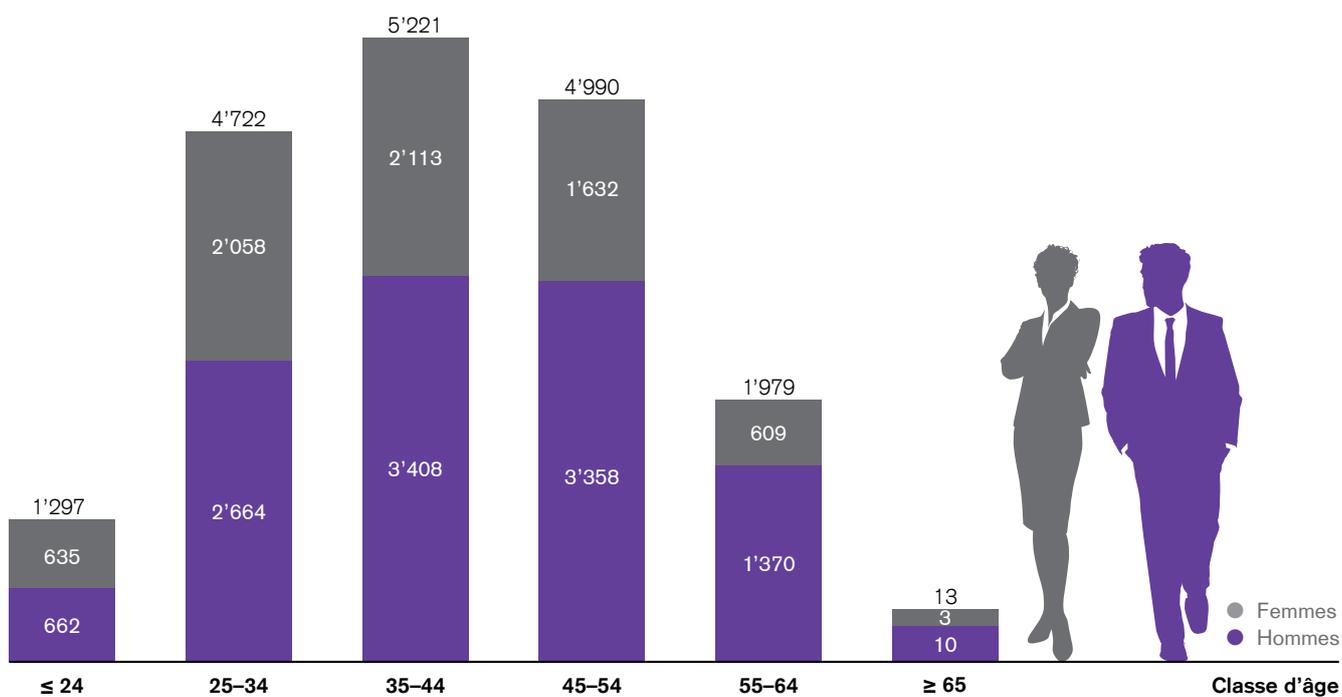
18'522 $\frac{11'472 \text{ hommes}}{7'050 \text{ femmes}}$

Assurés actifs

Légère réduction des assurés actifs

L'effectif des assurés actifs s'est de nouveau réduit par rapport à l'année précédente, à savoir de 18'782 à 18'522. La tranche d'âge de 35 à 44 ans forme le plus grand groupe, avec 5'221 personnes.

Chez les hommes, l'âge moyen est de 42,5 ans, chez les femmes de 40,5 ans.



Bénéficiaires de rente

Moins de bénéficiaires de rente

À la fin de l'année, le nombre total des bénéficiaires de rente a légèrement baissé de 65 personnes, pour s'élever à 11'342. L'effectif des bénéficiaires de rente comprend les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ou d'invalidité, de même que les personnes qui perçoivent une rente de conjoint ou une rente d'enfant.



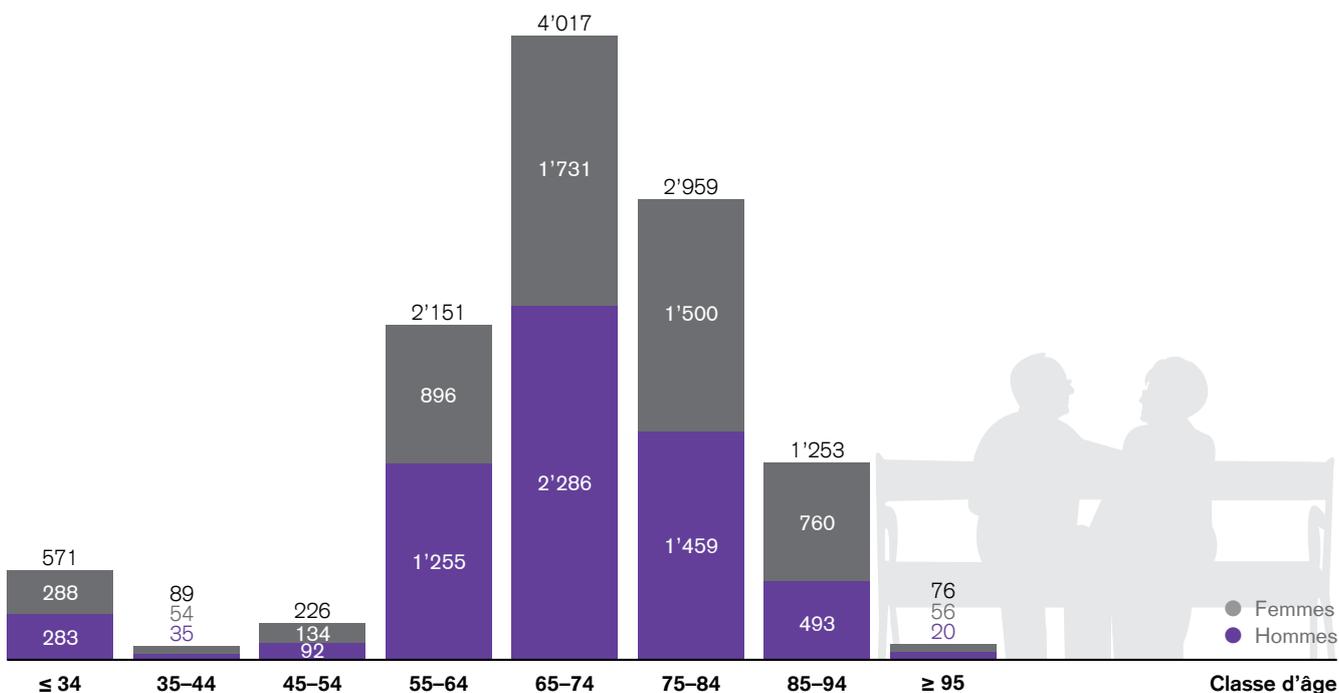
La majorité des bénéficiaires de rente sont les 8'441 retraités, qui représentent 74% de l'effectif global. Outre les retraités, les bénéficiaires d'une rente de conjoint constituent le deuxième groupe, avec 1'748 personnes et 15% de l'effectif. De plus, la Caisse de pension a versé pour la première fois en 2017 quatre rentes de divorce. En raison de la révision du droit du divorce, ces rentes n'existent que depuis 2017.

Effectif 2017

11'342 5'923 hommes
5'419 femmes

Bénéficiaires de rente selon âge

Le groupe principal parmi les bénéficiaires de rente, de 4'017 personnes, est constitué par les personnes âgées de 65 à 74 ans. Environ 80 assurés appartiennent au groupe d'âge de plus de 95 ans.



L'âge moyen des bénéficiaires de rente a légèrement augmenté, ce qui reflète la constante augmentation de l'espérance de vie.

Âge moyen 31.12.2017	Bénéficiaires de rente par catégorie	Âge moyen 31.12.2016	
72,6	Bénéficiaires de rente de vieillesse hommes	72,2	
73,2	Bénéficiaires de rente de vieillesse femmes	72,6	
54,3	Bénéficiaires de rente d'invalidité	53,6	
77,9	Bénéficiaires de rente de conjoint	77,4 en années	

Élection du Conseil de fondation 2016



Pour le mandat de 2017 à 2020, une élection au Conseil de fondation a eu lieu fin 2016 pour les cinq sièges de représentants des employés à pourvoir.

De nombreux collaborateurs ont choisi leurs favoris parmi les candidats. Quatre cercles électoraux étaient définis pour l'élection au Conseil de fondation: Credit Suisse Suisse alémanique, Credit Suisse Suisse romande, Credit Suisse Tessin et le cercle électoral des sociétés affiliées du Credit Suisse.

Les collaborateurs du plus grand cercle électoral, la Suisse alémanique, ont pu choisir deux représentants des employés parmi 27 candidats. Les collaborateurs du Tessin, de Suisse romande et des sociétés affiliées pouvaient chacun élire un membre au Conseil de fondation. Le Tessin avait un candidat, la Suisse romande et le cercle des sociétés affiliées disposaient chacun de quatre candidats à l'élection au Conseil de fondation.

Au mois d'avril 2017, les candidats suivants ont été élus au Conseil de fondation:

Réélection de:

- **Thomas Isenschmid** Représentant des employés de Suisse alémanique
- **Massimiliano Tagliabue** Représentant des employés du Tessin

Élection de:

- **Daniel Ammon** Représentant des employés de Suisse alémanique
- **Jean-Noël Granges** Représentant des employés de Suisse romande
- **Thomas Vögeli** Représentant des employés des sociétés affiliées du Credit Suisse

Quelques mois après le début du nouveau mandat, **Thomas Bärlocher** est entré en fonction pendant la durée du mandat de son prédécesseur, Thomas Vögeli, et est devenu représentant des employés des sociétés affiliées le 1^{er} novembre 2017. Thomas Vögeli avait quitté la fonction en raison d'un changement d'employeur.

Les nouveaux membres du Conseil de fondation font le bilan

Douze mois environ se sont écoulés depuis leur entrée en fonction en avril 2017. Les trois nouveaux représentants des employés reviennent sur l'année passée, leurs activités dans leurs fonctions, ainsi que les défis futurs à relever.

1 Monsieur Ammon, comment avez-vous vécu les douze derniers mois?

Le travail au sein du Conseil de fondation est particulièrement intense et complexe. Les intérêts des différentes parties prenantes sont multiples et peuvent parfois différer fortement. Il faut donc toujours bien peser les décisions, notamment parce qu'elles ont très souvent des conséquences à long terme. Dans ce contexte exigeant, je me sens à l'aise et, en tant que représentant des employés, je souhaite faire clairement entendre la voix des assurés actifs.

2 Le mandat correspond-il à vos attentes? Qu'est-ce qui vous a surpris?

Notre Caisse de pension est une fondation juridiquement indépendante de la Banque. Mais il existe certaines dépendances, plus importantes qu'à première vue, et cela m'a surpris.

3 Quels sont les défis qui se posent à la Caisse de pension dans les années à venir?

Avec l'introduction du modèle de prévoyance 2017, la Caisse de pension a déjà mis en œuvre des mesures pour relever les défis correspondants. Néanmoins, il nous reste encore beaucoup à faire. Nos assurés ont connu des pertes élevées. Il est ainsi d'autant plus important de tenir compte de cette situation dans nos décisions futures. Dans ce cadre, j'estime donc essentiel de mettre un terme au thème de la redistribution structurelle des assurés actifs vers les bénéficiaires de rente. En outre, je souhaite que l'avoir de vieillesse soit rémunéré à des taux attractifs.



Daniel Ammon
Responsable Clients
institutionnels Mittelland

Au Credit Suisse Group
(Suisse) depuis 2005

« En tant que représentant
des employés, je souhaite
faire entendre la voix des
assurés actifs. »

1 Monsieur Bärlocher, comment avez-vous vécu les cinq derniers mois?

En tant que nouveau membre du Conseil de fondation, j'ai régulièrement participé à des réunions passionnantes du Conseil de fondation ou de ses comités. Par ailleurs, j'ai effectué avec succès une formation pour membres du Conseil de fondation. En outre, la Caisse de pension a atteint un très bon résultat de placement à la fin de l'année.

2 Le mandat correspond-il à vos attentes? Qu'est-ce qui vous a surpris?

Jusqu'à présent, la fonction a pleinement répondu à mes attentes. Ce qui m'a particulièrement étonné, c'est le thème de la redistribution en faveur des retraités et les coûts qui y sont liés.

3 Quels sont les défis qui se posent à la Caisse de pension dans les années à venir?

Le plus grand défi sera d'assurer sur le long terme les prestations de vieillesse pour les collaborateurs actifs et les retraités. La constante augmentation de l'espérance de vie joue ici un rôle important. Les prestations doivent correspondre d'une part aux réalités démographiques et, d'autre part, nous souhaitons proposer les meilleures prestations possibles afin de positionner le Credit Suisse comme un employeur attractif.



Thomas Bärlocher
Responsable Financement
de véhicules, BANK-now

Au Credit Suisse Group
(Suisse) depuis 2009

« Nous souhaitons proposer
aux assurés des prestations
de vieillesse aussi bonnes
que possible. »

1 Monsieur Granges, comment avez-vous vécu les douze derniers mois?

Les douze derniers mois ont été très intenses. Les tâches d'un membre du Conseil de fondation sont complexes, ce qui est parfois sous-estimé. Mais les collaborateurs de la Caisse de pension apportent un précieux soutien en mettant à notre disposition des formations et des supports détaillés. J'apprécie particulièrement leur disponibilité et leur souplesse pour répondre aux demandes du Conseil de fondation.

2 Le mandat correspond-il à vos attentes? Qu'est-ce qui vous a surpris?

En Suisse romande, j'avais déjà travaillé avec de nombreux conseils de fondation de caisses de pension et je pouvais donc à peu près évaluer ce qui m'attendait. Néanmoins, j'ai été surpris de constater à quel point les exigences posées aux membres du Conseil de fondation ont augmenté et le haut niveau d'engagement qui est nécessaire pour concilier les différents objectifs des assurés actifs, des bénéficiaires de rente et des employeurs.

3 Quels sont les défis qui se posent à la Caisse de pension dans les années à venir?

L'évolution démographique est et reste un défi. Notre Caisse de pension a pris des mesures pour surmonter ces obstacles. Dans ce contexte, il est très important pour moi de renforcer la position des assurés actifs, qui ont été plutôt désavantagés lors des adaptations passées. Cela nécessite toutefois une évolution favorable des marchés financiers.



Jean-Noël Granges
Expert RM – Private and
Wealth Management Clients

Au Credit Suisse Group
(Suisse) depuis 1981

« La position des
assurés actifs doit
être renforcée. »

Nous remercions très sincèrement Daniel Ammon, Thomas Bärlocher et Jean-Noël Granges de nous avoir donné des aperçus passionnants de leur activité de membres du Conseil de fondation de la Caisse de pension.

Entretiens: Fatima Bakari

Conseil de fondation

(Mandat de 2017 à 2020)

Le Conseil de fondation constitue l'organe suprême de la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse). Il dirige et surveille les activités de la Caisse de pension. Il se compose paritairment de représentants des employés et de représentants de l'employeur. Il définit la stratégie globale de la Caisse de pension, supervise sa mise en œuvre complète et garantit le respect des engagements en matière de prestations versées. La composition du Conseil de fondation telle qu'indiquée ci-après était en vigueur jusqu'à la fin de l'exercice 2017.

Représentants de l'employeur



Philip Hess

Président
du Conseil
de fondation,
Credit Suisse



Christine Gatti

Group
Accountant &
Head of Group
Finance
Switzerland,
Credit Suisse



**Christian G.
Machate**

Global Head
Compensation,
Benefits,
Payroll & IAM,
Credit Suisse



**Thomas
Gottstein**

Chief Executive
Officer, Swiss
Universal Bank



**José Antonio
Blanco**

Head Invest-
ment Solutions
& Products
Investment
Management,
Credit Suisse

Représentants des employés



**Thomas
Isenschmid**

Vice-président,
représentant
des employés
de Suisse
alémanique



**Jean-Noël
Granges**

Représentant
des employés
de Suisse
romande



**Daniel
Ammon**

Représentant
des employés
de Suisse
alémanique



**Massimiliano
Tagliabue**

Représentant
des employés
du Tessin



**Thomas
Bärlocher**

Représentant
des employés
des sociétés
affiliées du
Credit Suisse

Représentants des bénéficiaires de rente (avec droit de vote)



**Harald P.
Stoehr**

Représentant
de l'employeur



Martin Klaus

Représentant
des employés

Direction



**Martin
Wagner**

Gérant

Le gérant et ses adjoints, à savoir le responsable des placements, le Chief Operating Officer, le Chief Risk Manager et le Chief Pension Services forment la direction, qui est présidée par le gérant.



Guido Bächli

Responsable
des placements



**Matthias
Hochrein**

Chief Operating
Officer



Raphael Joos

Chief Risk
Manager



Roger Nigg

Chief Pension
Services

Bon à savoir



La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) offre à ses assurés un niveau très élevé de prestations de prévoyance, que ce soit à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès. Utilisez les possibilités d'optimisation de vos prestations.



Analysez régulièrement votre situation de prévoyance. **L'évolution des situations de la vie** comme les adaptations salariales ou les divorces peuvent avoir une influence sur vos prestations de prévoyance.



Sur la base de l'ordre des bénéficiaires, vous pouvez désigner de manière ciblée les **membres survivants** de votre famille qui sont bénéficiaires en cas de décès. Pour ce faire, veuillez nous faire parvenir l'ordre des bénéficiaires dûment rempli.



Vous pouvez augmenter vos **prestations de prévoyance** à la retraite en adaptant la variante de vos contributions d'épargne ou en effectuant des rachats dans la Caisse de pension.



Vous pouvez désigner votre **concubin** comme bénéficiaire en cas de décès en remettant à la Caisse de pension les documents requis (contrat de concubinage et/ou ordre des bénéficiaires).



Le **1^{er} décembre** est le jour de référence pour les **rachats** à titre personnel, ainsi que pour le **choix de la variante de contribution**. Si des versements ou des modifications de la variante de contribution se produisent après cette date, il n'est pas tenu compte de ces versements pour l'année en cours, ni des modifications de la variante de contribution pour l'année suivante.



Avec un retrait anticipé de la Caisse de pension, vous pouvez éventuellement financer votre **logement en propriété**.



Informez-vous sur le site web de la Caisse de pension sous www.credit-suisse.com/caissedepension, ou contactez votre conseillère ou conseiller en prévoyance. Vous trouverez ses coordonnées sur le site web de la Caisse de pension, à l'adresse www.credit-suisse.com/caissedepension.

Informations complémentaires sur l'exercice

Le rapport annuel complet contient des informations exhaustives sur l'exercice 2017, une répartition détaillée des comptes annuels ainsi que des explications complémentaires. Le rapport annuel 2017 est disponible sur le site web de la Caisse de pension à l'adresse www.credit-suisse.com/caissedepension.

Questions et contact

Contactez les conseillers en prévoyance de la Caisse de pension pour toute question au sujet des prestations offertes par celle-ci. Vous trouverez leurs coordonnées sous www.credit-suisse.com/caissedepension.

Dans le cadre du présent rapport annuel, les termes de «Caisse de pension», «fondation» et «institution de prévoyance» se réfèrent à la «Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse)», sauf si le contexte implique une interprétation différente. La version allemande du rapport annuel complet fait juridiquement foi. Les désignations de personnes sont valables aussi bien pour le genre féminin que pour le genre masculin. Le terme de «conjoint» inclut les partenaires enregistrés conformément à la Loi sur le partenariat.

**CAISSE DE PENSION DU
CREDIT SUISSE GROUP
(SUISSE)**

JPKO 1

Case postale

CH-8070 Zurich

www.credit-suisse.com/caissedepension

JPKO 1 04.2018